



Concours de bandes dessinées et dessins

GÉNÉRATION ÉGALITÉ : IMAGINEZ-LA!

La date limite de soumission est le 14 mars 2021

- ▶ Vous avez entre 18 et 28 ans.
- ▶ Vous croyez à l'égalité des sexes et à la réalisation des droits des femmes pour un avenir égalitaire.
- ▶ Vous voulez exprimer par un dessin votre vision d'une génération égalitaire entre les sexes.
- ▶ Libérez votre créativité et IMAGINEZ LA GÉNÉRATION ÉGALITÉ !

ONU Femmes, en collaboration avec la Commission européenne, la Belgique, la France et le Mexique ainsi qu'en partenariat avec Cartooning for Peace, organise un concours de bandes dessinées et de dessins humoristiques pour marquer le 25e anniversaire de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing, qui définissent les moyens de supprimer les obstacles systémiques qui empêchent les femmes de participer à égalité avec les hommes dans tous les domaines de la vie. La Déclaration et la Plateforme d'action de Pékin constituent un programme visionnaire pour l'autonomisation des femmes et des filles, partout, encore à ce jour.

SOUMETTEZ VOTRE **BANDE DESSINÉE SANS MOTS** ET JOIGNEZ-VOUS A L'ACTION D'ONU FEMMES POUR DEFENDRE LA CAUSE DES FEMMES ET DES FILLES A L'ECHELLE MONDIALE



Date limite de soumission: 14 mars 2021

Vous trouverez plus d'informations sur le concours, y compris les conditions générales la page pour télécharger votre dessin sur le site d'ONU Femmes, en cliquant sur : <https://www.unwomen.org/fr/news/stories/2021/1/announcement-comic-and-cartoon-competition>



Brief pour participants

Contexte :

ONU Femmes, en collaboration avec la Commission européenne, la Belgique, la France et le Mexique ainsi qu'en partenariat avec Cartooning for Peace, organise un concours de bandes dessinées et de dessins humoristiques pour marquer le 25e anniversaire de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing, qui définissent les moyens de supprimer les obstacles systémiques qui empêchent les femmes de participer à égalité avec les hommes dans tous les domaines de la vie. La Déclaration et la Plateforme d'action de Pékin constituent un programme visionnaire pour l'autonomisation des femmes et des filles, partout, encore à ce jour.

Pour commémorer cet anniversaire, ONU Femmes a lancé la campagne multigénérationnelle "[Génération Égalité](#) : Pour les droits des femmes et un futur égalitaire", et organisera une rencontre mondiale pour l'égalité des sexes, le [Forum Génération Égalité](#), coprésidé par la France et le Mexique, avec le leadership et en partenariat avec la société civile. Le Forum débutera à Mexico, au Mexique, fin mars 2021 et se terminera à Paris, début juin 2021.

En tant que conversation publique mondiale pour une action urgente et une responsabilité en matière d'égalité des sexes, le Forum célébrera le pouvoir de l'activisme en faveur des droits des femmes, de la solidarité féministe et du leadership des jeunes pour parvenir à un changement transformateur.

Les dessins des finalistes et des demi-finalistes seront exposés de manière virtuelle ou *in situ* durant le Forum Génération Égalité à Paris.

En coopération avec [Cartooning for Peace](#), des dessinateurs professionnels et renommés de bande dessinée de différents coins du monde ont été identifiés comme membres du jury. Les finalistes seront sélectionnés par un jury composé d'experts de la bande dessinée et de représentants de haut niveau des partenaires organisateurs, notamment :

- **Adène** (Anne Derenne), dessinatrice et membre de Cartooning for Peace, France
- **Boligán**, dessinateur et membre de Cartooning for Peace, Mexique
- **Alexander De Croo**, Premier Ministre de Belgique
- **Koen Doens, Directeur Général**, Direction Générale – Partenariats internationaux, Commission européenne
- **Mauricio Escanero Figueroa**, chef de la mission du Mexique auprès de l'Union européenne et ambassadeur auprès du Royaume de Belgique et du Grand-Duché de Luxembourg
- **Hélène Farnaud-Defromont**, Ambassadrice de France en Belgique
- **Chamathya Fernando**, activiste et membre du Groupe de travail Jeunesse Génération Égalité
- **Phumzile Mlambo-Ngcuka**, Directrice exécutive de ONU Femmes
- **Alaa Satir**, dessinatrice et membre de Cartooning for Peace, Soudan

Prix :

Les prix seront :

- **Premier prix : 1 200 euros**
- **Deuxième prix : 750 euros**
- **Troisième prix : 500 euros**

Les lauréats des premier, deuxième et troisième prix du concours auront la chance d'assister à l'ouverture virtuelle du Forum à Paris et feront partie des pionniers de cette génération, qui incluent notamment la société civile, les organisations internationales, les gouvernements, les entreprises, villes, parlements, syndicats, médias et bien d'autres encore! De plus, une exposition des dessins des finalistes sera organisée durant le Forum Génération Egalité à Paris (exposition virtuelle ou *in situ*, selon la situation).

En outre, les gagnants verront leur travail présenté sur plusieurs plateformes, comme le site web de Cartooning For Peace, mais aussi sur les sites d'autres partenaires officiels et leurs réseaux de médias sociaux respectifs.

Que devez-vous faire pour participer à ce concours ?

Nous vous invitons à imaginer ce à quoi ressemble une génération égalitaire entre les sexes.

Le concours fait partie de la campagne d'ONU Femmes " Génération Egalité : **Pour les droits des femmes et un futur égalitaire**", qui célèbre le 25e anniversaire de la quatrième conférence mondiale sur les femmes qui s'est tenue à Pékin en 1995.

Familiarisez-vous avec la Conférence de Pékin et son document final, La Déclaration et la Plateforme d'action de Pékin sur le [site web de l'ONU Femmes](#).

Cherchez de l'inspiration pour votre dessin dans les 12 domaines critiques de la plateforme d'action de Pékin :

- ▶ Les femmes et l'environnement
- ▶ Les femmes et la prise de décisions
- ▶ La petite fille
- ▶ Les femmes et l'économie
- ▶ Les femmes et la pauvreté
- ▶ La violence à l'égard des femmes
- ▶ Les droits fondamentaux de la femme
- ▶ L'éducation et la formation des femmes
- ▶ Les mécanismes institutionnels pour la promotion des femmes
- ▶ Les femmes et la santé
- ▶ Les femmes et les médias
- ▶ Les femmes et les conflits armés

Le domaine d'intérêt choisi pour le dessin doit être précisé dans le formulaire de participation.

Les règles suivantes s'appliquent:

- ▶ Vous devez avoir entre **18 et 28 ans à la date du 18 Janvier 2021** pour participer.

- ▶ Le dessin ou la BD doit être dépourvu(e) de texte.
- ▶ La contribution peut être composée d'un seul dessin ou d'une série de six vignettes au maximum, respectant le format d'une page DIN A4 (210 mm x 297 mm).
- ▶ La résolution du dessin doit être supérieure ou égale à 150dpi.
- ▶ Vous devez soumettre votre dessin/BD sans texte au plus tard à minuit (CET), le **14 mars 2021**.

Pour plus d'informations sur le concours, y compris les conditions générales, et pour télécharger votre dessin, cliquez sur : <https://www.unwomen.org/fr/news/stories/2021/1/announcement-comic-and-cartoon-competition>

Règles et conditions

La participation au concours vaut acceptation des conditions générales ci-dessous:

ARTICLE 1: Objet du concours

1.1 Le Concours est organisé par ONU Femmes et ses partenaires pour le Concours, la Commission européenne, la Belgique, la France, le Mexique et Cartooning for Peace (collectivement "les Entités organisatrices"). Le concours fait partie de la campagne d'ONU Femmes " Génération Egalité : Pour les droits des femmes et un futur égalitaire", qui célèbre le 25e anniversaire de la quatrième conférence mondiale sur les femmes qui s'est tenue à Pékin en 1995. Plus précisément, le concours invite les jeunes à se familiariser avec le contenu de la déclaration de Pékin et de son programme d'action. Le programme d'action comporte les douze domaines critiques suivants, autour desquels s'articule le concours:

Les femmes et l'environnement, (2) Les femmes et la prise de décisions, (3) La petite fille, (4) Les femmes et l'économie, (5) Les femmes et la pauvreté, (6) La violence à l'égard des femmes, (7) Les droits fondamentaux de la femme, (8) L'éducation et la formation des femmes, (9) Les mécanismes institutionnels pour la promotion des femmes, (10) Les femmes et la santé, (11) Les femmes et les médias, (12) Les femmes et les conflits armés.

1.2 Toutes les contributions au concours doivent s'inspirer du 25ème anniversaire de la conférence de Pékin et/ou des douze domaines susmentionnés. Dans le cas contraire, les contributions seront automatiquement exclues. Le domaine critique évoqué dans le dessin doit être précisé dans le formulaire d'inscription.

ARTICLE 2: Conditions de participation

2.1 Pour participer au Concours, vous devez télécharger votre dessin sur le site web désigné à l'adresse : <https://www.unwomen.org/fr/news/stories/2021/1/announcement-comic-and-cartoon-competition>.

Seuls les dessins téléchargés sur le site web désigné seront acceptés. La participation est gratuite.

2.2 Vous pouvez participer avec un seul dessin et vous ne pouvez participer qu'une seule fois.

2.3 Vous devez envoyer votre dessin avant le 14 mars 2021 à minuit (CET). Les inscriptions tardives ne seront pas acceptées. En raison du grand nombre de participations de dernière minute attendues, nous vous conseillons de soumettre votre dessin bien avant la date limite.

2.4 En même temps que le tirage au sort, vous devez envoyer un formulaire d'inscription dûment rempli indiquant votre nom, votre date de naissance, votre adresse (électronique et postale), votre nationalité, votre pays de résidence et le domaine concerné par le tirage au sort.

2.5 Trois finalistes ainsi que 12 à 15 semi-finalistes seront sélectionnés par un jury composé d'au moins sept membres. Les décisions du jury sont définitives et contraignantes.

2.6 Tous les finalistes et semi-finalistes seront informés par courrier électronique une fois la décision rendue. Si vous recevez un courrier électronique de notification d'ONU Femmes, vous devez répondre à

ce courrier pour accepter votre prix. Si ONU Femmes ne reçoit pas de réponse de votre part dans les sept jours suivant la notification, ONU Femmes se réserve le droit de réattribuer le prix à un autre participant.

2.7 Les noms des finalistes seront annoncés publiquement en mai 2021.

Le prix pour les trois finalistes sont :

- **Premier prix : 1 200 euros**
- **Deuxième prix : 750 euros**
- **Troisième prix : 500 euros**

Les prix sont non transférables.

Les dessins des finalistes et des semi-finalistes seront exposés (virtuellement ou *in situ*) durant le Forum Génération Egalité à Paris.

Les adresses électroniques des finalistes seront mises à disposition avec leurs dessins et seront affichées sous leur dessin respectif lors de l'exposition. En participant à ce concours, chaque candidat donne son consentement à la divulgation de son adresse électronique comme prévu dans ce paragraphe.

2.8 Les Entités Organisatrices se réservent le droit d'annuler, de modifier, de suspendre ou de retarder le Concours en cas de circonstances imprévues et indépendantes de leurs volontés. ONU Femmes se réserve le droit de changer, modifier, supprimer ou ajouter aux présentes Conditions Générales à tout moment.

2.9 Les Entités organisatrices et leurs responsables et agents ne peuvent être tenus responsables ni poursuivis pour toute réclamations, demandes, pertes et obligations de toute nature ou de tout type découlant de votre participation au Concours ou de votre acceptation ou utilisation des prix attribués.

ARTICLE 3: Admissibilité des participants et du dessin

3.1 Admissibilité des participants

3.1.1 Vous devez avoir entre 18 et 28 ans au 18 janvier 2021. Vous devez indiquer votre date de naissance dans le formulaire d'inscription.

3.1.2 Vous devez utiliser votre nom légal et fournir des coordonnées valides avec votre dessin.

3.2 Admissibilité du dessin

3.2.1 Le dessin doit être dépourvu de texte.

3.2.2 Le dessin doit respecter le format d'une page DIN A4 (210mm x 297mm). Les orientations portrait et paysage sont toutes deux acceptées. Si un dessin comprend plusieurs images, le nombre des images ne doit pas dépasser six vignettes et la totalité du dessin doit respecter le format d'une page DIN A4.

3.2.3 La résolution du dessin doit être supérieure ou égale à 150 dpi. La taille des données est limitée à 5 Mo par dessin. Les formats jpg, jpeg, png, et pdf sont acceptés.

3.2.4 Il est impératif, aux yeux des organisateurs, que le dessin:

- ne manifeste aucun manque de respect pour l'impartialité et l'indépendance des Nations Unies;

- ne porte pas atteinte à la dignité des organisateurs;
- ne soit pas incompatible avec les buts et objectifs des organisateurs;
- ne soit pas désobligeant à l'encontre des personnes représentées sur les dessins;
- ne représente aucun nu et soit dépourvus de contenu impudique, ou à tout autre égard offensant ou inapproprié.

Les organisateurs ne peuvent être tenus pour responsables ni poursuivis pour: a) tout problème, toute perte ou tout dommage dus au retard et/ou au défaut de réception ou d'envoi des contributions à la suite d'une interruption ou d'une erreur dans le réseau, la communication ou le système, ou b) toute erreur, interruption, suppression, tout défaut et tout retard dans le fonctionnement ou la transmission, une défaillance du site ou un accès non autorisé aux contributions.

3.2.5 Le dessin envoyé doit être une création originale non publiée. Les participants déclarent et garantissent que leur dessin est une création originale, que ce n'est pas une copie et qu'ils ne violent pas les droits de toute autre personne ou entité.

3.2.6 Les contributions incomplètes ou non conformes aux conditions générales seront automatiquement exclues à la seule discrétion des organisateurs.

ARTICLE 4: Droit d'auteur

4.1 Toutes les contributions au concours deviennent propriété des organisateurs; elles ne font pas l'objet d'un accusé de réception et elles ne seront pas restituées. Le droit d'auteur détenu sur le dessin présenté demeure la propriété du contributeur, mais en participant au concours, le contributeur donne son consentement irrévocable et perpétuel à ce que les organisateurs et les tiers autorisés par eux, sans autre compensation ni rémunération, utilisent, diffusent, reproduisent ou emploient de toute autre manière le dessin présenté en tout ou partie, ainsi que le nom, la ville et le pays de résidence du contributeur, par tous moyens ou méthodes actuellement connus ou mis au point ultérieurement dans l'un ou l'ensemble des médias actuels ou futurs, dans le monde entier, pendant la durée du droit d'auteur lié au(x) dessin(s). Le contributeur consent également à ce que les organisateurs accomplissent (ou s'abstiennent d'accomplir) des actes en relation avec le dessin présenté qui pourraient autrement constituer une violation de leur droit moral. Les organisateurs et/ou les tiers autorisés par eux ont le droit de réviser, adapter, et modifier le dessin.

ARTICLE 5: Dédommagement

5.1 En présentant son dessin au concours, le participant accepte de dédommager, de défendre, et de tenir hors de cause les organisateurs, leurs fonctionnaires, agents, employés, consultants, sous-traitants et autres représentants en ce qui concerne toutes les actions, procédures, réclamations et demandes introduites par des tiers, ainsi que toutes les pertes et obligations invoquées par eux, de quelque type ou nature que ce soit, contre les organisateurs, y compris, mais pas uniquement, tous les frais de justice et de contentieux, les honoraires d'avocat et les versements à titre de dommages et intérêts qui sont liés à l'utilisation du ou des dessins par les organisateurs, ou qui en découlent. Les obligations prévues dans la présente rubrique n'expirent pas à la fin du concours.